



19^{ème} TIR DE LA COLLINE 2021

STAND DE DUILLIER

Jeudi 30 septembre 15h30 à 19h30

Vendredi 1 octobre 15h30 à 19h30

Samedi 2 octobre 09h à 12h et 13h30 à 18h30

Dimanche 3 octobre 9h à 12h

Concours de Sociétés (CSOC)

Organisation : Société de tir Duillier - Prangins 300 m

6 cibles Polytronic TG 6301 NO - SE

Site internet : www.tir-dp.ch

Email :

k.priestnall@bluewin.ch

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLES DE TIR

Chaque tireur qui prend part au 19^{ème} Tir de la Colline 2021 admet les dispositions et prescriptions de ce plan de tir, ainsi que d'éventuelles prescriptions complémentaires affichées dans le stand, à titre de contrat bilatéral.

1. Bases (Etat au 01.01.2021)

- Règles du tir sportif (RTSp) de la FST, annexes incluses.
- Règlement disciplinaire et de recours de la FST.

2. Heure d'ouverture du bureau

Une demi - heure avant chaque séance de tir.

Attention ! Nous ne délivrerons pas de carnet une demi-heure avant la fin des tirs.

3. Inscription

Jusqu'au 30 septembre 2021 les passes peuvent être commandées avec paiement simultané, en utilisant les formulaires officiels disponibles à l'adresse ci-dessous ou mieux en utilisant le formulaire informatique prévu à cet effet sur : www.tir-dp.ch

19ème Tir de la Colline 2021

M. Kevin Priestnall
ch du Grand-Pré 2
1163 Etoy

Tél. 079 424 2253

ou par Email : k.priestnall@bluewin.ch

Les sociétés inscrivant des tireurs paient les finances de groupe.

Les tireurs de groupe ont l'obligation de commander leurs passes par l'entremise de leur société.

Les tireurs individuels ont la possibilité de commander leurs passes d'avance.

Les commandes complémentaires de passes peuvent être effectuées sur place, pendant la durée du tir.

Les livrets de tir commandés seront délivrés sur place pendant le tir. Les livrets de tirs non délivrés seront décomptés des répartitions ultérieures.

4. Mutations, inscriptions complémentaires de groupes

Les mutations peuvent être demandées au bureau pendant toute la durée du tir.

Les sociétés qui n'ont pas annoncé un ou plusieurs groupes en même temps que l'annonce de la société peuvent le faire pendant la fête au bureau.

La passe combinée avec le Concours de groupes ne doit avoir été tirée par aucun des tireurs concernés par une mutation ou l'inscription complémentaire d'un groupe.

5. Livrets de tir

Le prix du livret de tir, délivré sur place, se monte à Fr 8.-, taxes comprises.

6. Munitions

Seules les munitions d'ordonnance fournies par les organisateurs peuvent être utilisées.

Le prix des munitions se monte à 35 centimes par cartouche

Les douilles restent propriété de la société organisatrice.

7. Catégories d'armes

Cat. A: Arme libre et Fusil standard

Cat. D: FA 57/03

Cat. E: Mq., F90, FA 57/02

8. Positions

Arme libre: à genou ou debout. Les V & SV peuvent tirer couché appuyé

Mousqueton et fusil standard: couché bras franc

Mousqueton, Les V & SV peuvent tirer couché appuyé

Fusil d'assaut: sur bipied

9. Classes d'âge

Les participantes et participants tirent dans les catégories suivantes :

Adolescents (U16)	JJ	de 10 à 16 ans	années de naissances 2005 - 2011
Juniors (U20)	J	de 17 à 20 ans	années de naissances 2001 - 2004
Elite	E/S	de 21 à 59 ans	Catégorie ouverte (toutes les années)
Vétérans	V	de 60 à 69 ans	années de naissances 1952 - 1961
Seniors vétérans	SV	dès 70 ans	années de naissances 1951 et avant

10. Organisation et règles de tir

Pour toutes les règles de tir, on se rapportera strictement aux Règles techniques de la FST ainsi qu'aux directives affichées dans le stand.

Les réclamations et plaintes concernant le tir et les règles de tir sont liquidées immédiatement par le comité d'organisation.

11. Distinctions

Un tireur a droit à une carte-couronne (valeur Fr. 12.--) ou prix en nature pour 1 ou 2 résultats de distinction.

Pour trois résultats de distinction, le tireur reçoit une carte-couronne de plus grande valeur (Fr. 15.--) ou prix en nature de plus grande valeur

Toutes les distinctions et répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la manifestation, sinon elles deviennent caduques. Des prétentions ultérieures ou des demandes de remplacement en cas de perte ne peuvent pas être prises en considération.

12. Proclamation des résultats

Par envoi du palmarès aux responsables de sociétés et groupes, sur notre site internet et, par communication écrite aux tireurs individuels.

En cas d'adresse incomplète ou erronée, les organisateurs déclinent toute responsabilité. Si nécessaire, ils percevront d'éventuels frais supplémentaires.

Les réclamations dûment motivées et accompagnées du livret de tir sont à adresser par écrit au Comité du tir dans les 15 jours suivant la date d'expédition du palmarès. Toute réclamation reçue après les délais n'est plus prise en considération et les résultats indiqués sont définitifs.

13. Assurance

Tous les tireurs et le personnel de l'organisation du 19ème Tir de la Colline 2021 sont assurés contre les accidents auprès de l'USS pour toute la durée du tir.

Les tireurs renoncent à toute prétention dépassant les prestations de l'USS.

14. Dispositions finales

Les infractions aux règlements et prescriptions de la FST ou de ce plan de tir peuvent provoquer l'annulation des résultats, la perte des finances versées, le renvoi du stand et la transmission du cas devant la Commission disciplinaire et de recours de la FST, sous réserve de poursuites pénales.

EXERCICES

Armes	Toutes les armes.
Champ des points	Cible A - 10
Nombre de coups	5 par passe, coup par coup
Nombre de passes	Illimité
Prix de la passe	Fr. 5.- munitions comprises
Répartition	Aucune
Dispositions spéciales	Une passe peut être interrompue à volonté. Libre passage à toutes les cibles.

COLLINE

Armes	Toutes les armes			
Champ des points	Cible A - 10			
Nombre de coups	6, coup par coup			
Prix de la passe	Fr. 18.- munitions comprises			
Classement :	En deux catégories : Cat. A, Cat. D/E. Le total des points détermine le rang. Appui par l'âge le plus élevé.			
Dotation	60 % du produit des passes dans chaque catégorie.			
Répartition immédiate	Pts	Cat A	Cat D	Cat E
	60	60.-	80.-	100.-
	59	30.-	50.-	70.-
	58	20.-	40.-	50.-
	57	15.-	30.-	40.-
	56	10.-	20.-	30.-
	55	8.-	15.-	25.-
	54		10.-	20.-
	53		5-	15.-
	52			8.-
	51			5.-

Répartition immédiate pendant la durée du tir seulement
Si le remboursement immédiat n'atteint pas le 60% du produit des passes, la différence jusqu'à 60% sera utilisée pour améliorer la répartition au concours de groupes.
Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Distinctions Aucune

Compte pour le classement CONCOURS DES VAINQUEURS DE LA FÊTE

ART

Armes	Toutes les armes			
Champ des points :	Cible A - 100			
Nombre de coups :	5, coup par coup			
Prix de la passe :	Fr. 18.- munitions comprises			
Classement :	En deux catégories : Cat. A, Cat. D/E. Le total des points détermine le rang. Appui par les meilleurs coups, puis par l'âge le plus élevé.			
Distinctions :	Carte couronne ou prix en nature			
		E/S	V et J	SV/JJ
	Cat. A Arme libre et fusil standard	440	430	425
	Cat. D FA 57/03	425	415	410
	Cat. E Mq., F90 et FA57/02	405	395	390
Prix	Dans chaque catégorie :			
	Fr 80.- au 1 ^{er}			
	Fr 60.- au 2 ^{ème}			
	Fr 40.- au 3 ^{ème}			
	Fr 30.- au 4 ^{ème}			
	Fr 20.- au 5 ^{ème}			

Compte pour le classement CONCOURS DES VAINQUEURS DE LA FÊTE

GROUPE

Armes	Toutes les armes																				
Champ des points :	Cible A - 10																				
Nombre de coups :	8, 5 coups coup par coup, 3 coups en série																				
Dispositions spéciales:	1. Un tireur ne peut concourir qu'avec un seul groupe. 2. Dans la catégorie A, toutes les armes sont admises. 3. Dans la catégorie D/E, seules les armes d'ordonnance sont admises																				
Finance de groupe:	Fr. 40.- par groupe de 5 tireurs																				
Prix de la passe :	Fr. 18.- munitions comprises																				
Répartition :	100% du produit de la finance d'inscription des groupes au 60% des groupes classés. Voir règlement du Concours de Groupes																				
Classement individuel :	En deux catégories : Cat. A, Cat. D/E. Le total des points détermine le rang. Appui par l'âge le plus élevé.																				
Distinctions :	Carte couronne ou prix en nature																				
	<table><thead><tr><th></th><th></th><th>E/S</th><th>V et J</th><th>SV/JJ</th></tr></thead><tbody><tr><td>Cat. A</td><td>arme libre et fusil standard</td><td>74</td><td>72</td><td>71</td></tr><tr><td>Cat. D</td><td>FA 57/03</td><td>68</td><td>66</td><td>65</td></tr><tr><td>Cat. E</td><td>Mq., F 90 et FA57/02</td><td>66</td><td>64</td><td>63</td></tr></tbody></table>			E/S	V et J	SV/JJ	Cat. A	arme libre et fusil standard	74	72	71	Cat. D	FA 57/03	68	66	65	Cat. E	Mq., F 90 et FA57/02	66	64	63
		E/S	V et J	SV/JJ																	
Cat. A	arme libre et fusil standard	74	72	71																	
Cat. D	FA 57/03	68	66	65																	
Cat. E	Mq., F 90 et FA57/02	66	64	63																	

Compte pour le classement CONCOURS DES VAINQUEURS DE LA FÊTE

BENEX

Armes	Toutes les armes																				
Champ des points :	Cible A - 10																				
Nombre de coups :	8, en 2 séries de 4 coups chacune. Marquage après chaque série. Le meilleur coup de chaque série est marqué à 100 points																				
Prix de la passe :	Fr. 18.- munitions comprises																				
Classement :	En deux catégories : Cat. A, Cat. D/E. Le total des points détermine le rang. Appui par les meilleurs coups, puis par l'âge le plus élevé.																				
Distinctions :	Carte couronne ou prix en nature																				
	<table><thead><tr><th></th><th></th><th>E/S</th><th>V et J</th><th>SV/JJ</th></tr></thead><tbody><tr><td>Cat. A</td><td>arme libre et fusil standard</td><td>74</td><td>72</td><td>71</td></tr><tr><td>Cat. D</td><td>FA 57/03</td><td>68</td><td>66</td><td>65</td></tr><tr><td>Cat. E</td><td>Mq., F 90 et FA57/02</td><td>66</td><td>64</td><td>63</td></tr></tbody></table>			E/S	V et J	SV/JJ	Cat. A	arme libre et fusil standard	74	72	71	Cat. D	FA 57/03	68	66	65	Cat. E	Mq., F 90 et FA57/02	66	64	63
		E/S	V et J	SV/JJ																	
Cat. A	arme libre et fusil standard	74	72	71																	
Cat. D	FA 57/03	68	66	65																	
Cat. E	Mq., F 90 et FA57/02	66	64	63																	

Compte pour le classement CONCOURS DES VAINQUEURS DE LA FÊTE

CONCOURS DE GROUPES

Armes :	Toutes les armes
Finance de groupe	Fr. 40.00 , par groupe de 5 tireurs.
Classement	Le total des résultats individuels des 5 tireurs détermine le rang. En cas d'égalité, appui par : 1. Les meilleurs résultats individuels. 2. Les meilleurs coups profonds de tout le groupe.
Répartition	100% du produit de la finance d'inscription, augmenté de la différence provenant de la cible Colline, au 60% des groupes classés. Catégorie A Premier prix : Fr. 150.- Dernier prix : Fr. 5.- Catégorie D/E Premier prix : Fr. 200.- Dernier prix : Fr. 5.-
Dispositions spéciales :	1. Un tireur ne peut concourir qu'avec un seul groupe. 2. Dans la catégorie A, toutes les armes sont admises. 3. Dans la catégorie D/E, seules les armes d'ordonnance sont admises.

REGLEMENT DU CONCOURS DE GROUPES

1. DROIT DE PARTICIPATION

- 1.1 Chaque société membre de la FST peut participer à ce concours avec un nombre de groupes illimités
- 1.2 5 tireurs licenciés appartenant à une même société forment un groupe.
- 1.3 Chaque tireur ne peut participer que dans un seul groupe.
- 1.4 Pour les délais d'inscriptions se référer aux "dispositions générales " du Tir de la Colline 2021.
- 1.5 Pour la finance d'inscription des groupes se référer au " Concours de Groupe ".
- 1.6 Pour les mutations d'un tireur de groupe se référer à l'art. 4 des « dispositions générales ».
- 1.7 Pour les infractions, les prescriptions des DT - F FST sont applicables au concours de groupes.

CLASSEMENT DES VAINQUEURS DE LA FÊTE

Armes	Toutes les armes
Participants	Tous les tireurs du 19 ^{ème} Tir de la Colline peuvent participer à ce concours.
Catégories	Vainqueur du 19 ^{ème} Tir de la Colline Cat. A Vainqueur du 19 ^{ème} Tir de la Colline Cat. D/E
Résultat comptant pour le classement	A l'addition des points suivants :
Vainqueur A et D/E	Cible
	Colline 100%
	Art 10%
	Groupe 100%
	Bénex 100%
Classement	Le classement se fera à 3 chiffres après la virgule En cas d'égalité : l'âge le plus élevé
Prix	Dans chaque catégorie : Fr. 150.- au 1 ^{er} Fr. 100.- au 2 ^{ème} Fr. 80.- au 3 ^{ème}

Passes	Catégorie	Cibles	Coups	Prix	Distinctions	Répartition
Exercice	A D E	A10	5	5.-	Aucune	Aucune
ART	A (FS/AL) D (F57/03) E (Mq, F90, F57/02)	A100	5	18.-	440/430/425 425/415/410 405/395/390	
GROUPE	A (FS/AL) D (F57/03) E (Mq, F90, F57/02)	A10	8 (5 et 1X3)	18.-	74/72/71 68/66/65 66/64/63	Aucune
COLLINE	A (FS/AL) D (F57/03) E (Mq, F90, F57/02)	A10	6	18.-	Aucune	60%
BENEX	A (FS/AL) D (F57/03) E (Mq, F90, F57/02)	A10	8 (2X4)	18.-	74/72/71 68/66/65 66/64/63	Aucune
Groupes	A D/E			40.-		100%

Duillier, le 1 mai 2021

Pour la société de tir DUILLIER-PRANGINS :

Le président du CO: Jean-Claude Gavillet

Le secrétaire: Kevin Priestnall




Société Vaudoise des Carabiniers
Approbation du plan de tir : le 07 mai 2021

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquier